

# Analyse des territoires de Niort et du Haut Val de Sèvre

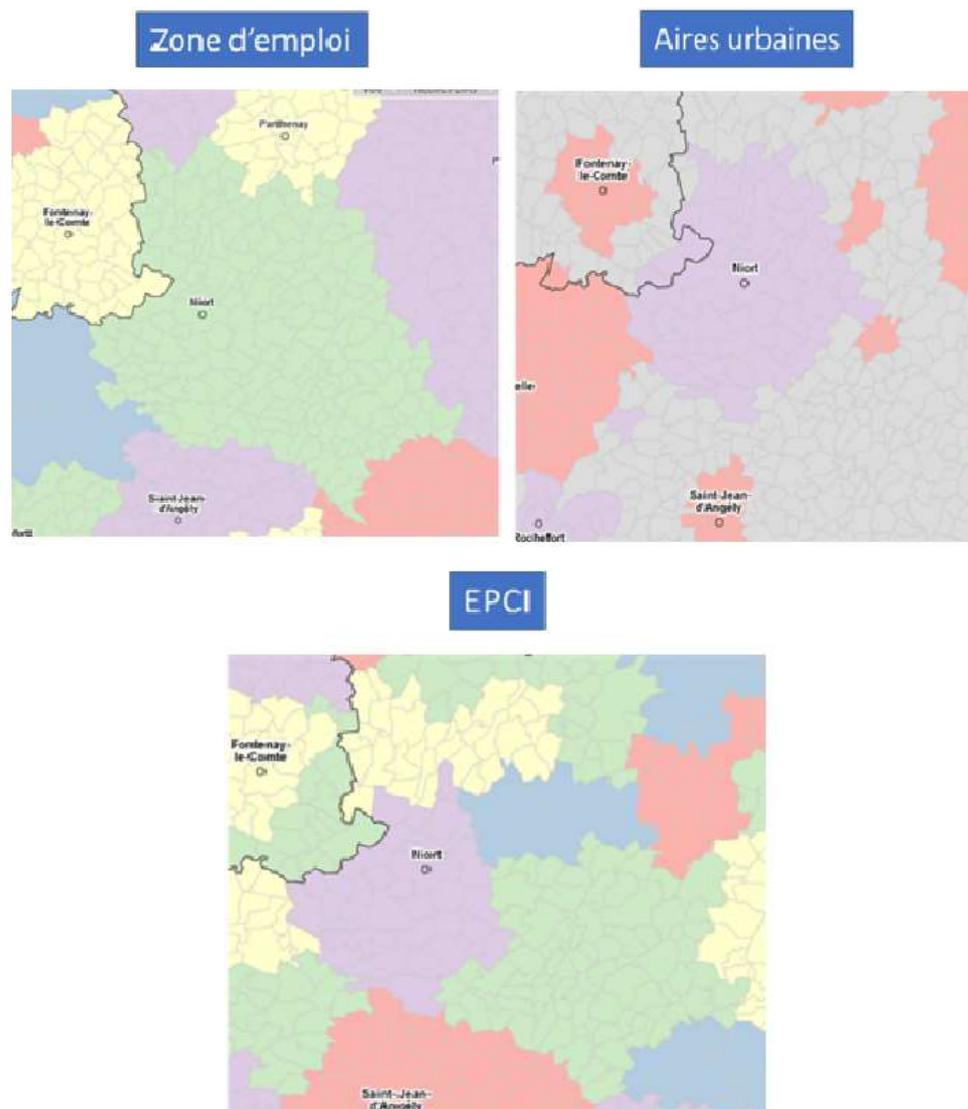
Olivier BOUBA-OLGA, CRIEF, EA2249, Université de Poitiers

Ce document présente les premiers résultats d'une étude menée pour le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine sur les deux EPCI de contractualisation : la Communauté d'Agglomération de Niort et la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre.

## La question du périmètre d'étude

Les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent à la géographie des activités retiennent le plus souvent comme périmètre d'étude les zones d'emploi et les aires urbaines, dont les limites reposent sur des indicateurs socio-économiques (déplacements domicile-travail pour les zones d'emploi ; continuité du bâti et déplacements domicile-travail pour les aires urbaines). La plupart des analyses statistiques que nous avons mené retiennent l'un ou l'autre de ces zonages.

Figure 1 : les différents zonages possibles, source Observatoire des territoires



Le périmètre de contractualisation diffère de l'un et de l'autre, ce qui pose d'emblée la question du développement d'éventuelles collaborations avec les territoires environnants, afin de mieux « coller » à la réalité des processus socio-économiques.

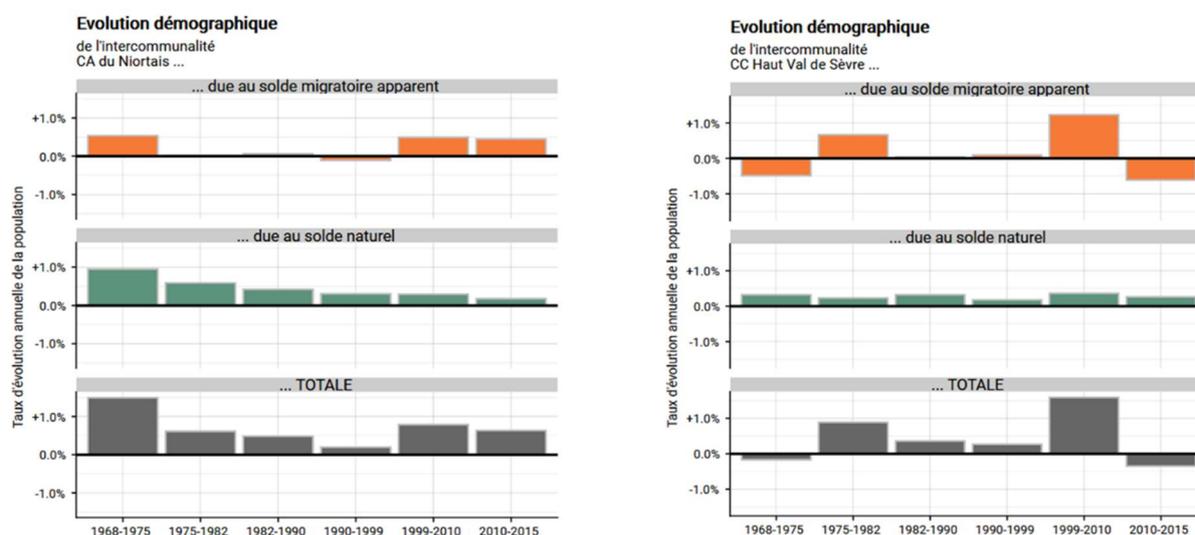
## Des territoires globalement dynamiques

L'analyse de la dynamique de la population, de l'emploi et du chômage, montrent que les territoires de contractualisation sont globalement dynamiques, même si l'on observe des différences significatives entre les deux EPCI.

### Dynamiques démographiques

Sur le temps long, la dynamique de population est globalement positive sur les deux territoires, à l'exception de la dernière période d'observation (2010-2015) pour le Haut Val de Sèvre.

Figure 2 : Evolution démographique des deux EPCI, graphiques Observatoire des territoires, CGET



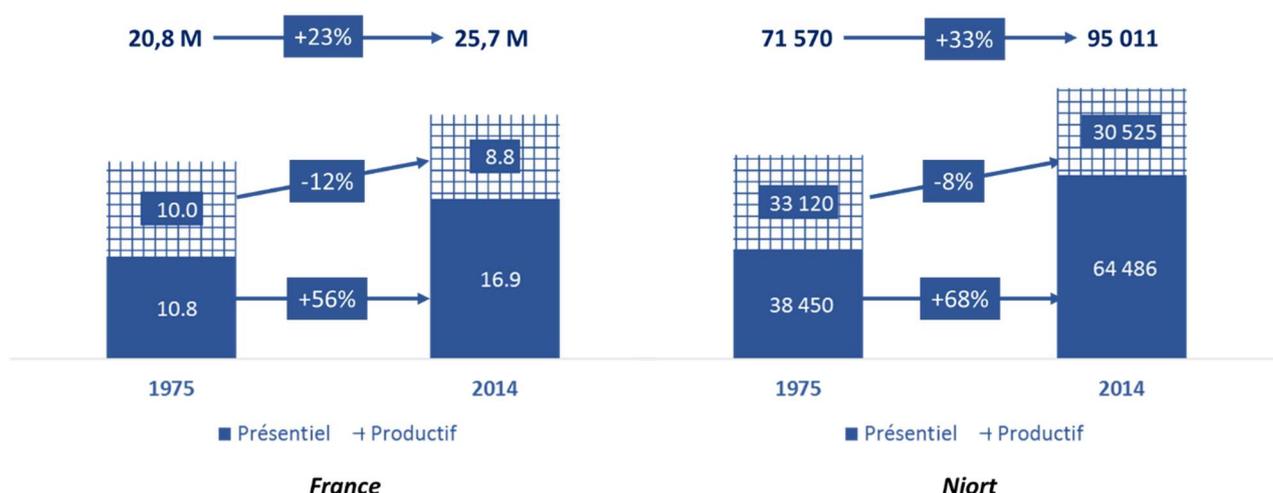
5

L'évolution démographique liée au solde naturel est toujours positive pour les deux territoires, même si son impact diminue progressivement sur Niort, en raison probablement d'une tendance au vieillissement de la population. L'impact du solde migratoire, plus variable selon les périodes, est positif sur Niort depuis 1999, alors qu'il varie sensiblement sur le Haut Val de Sèvre.

### Des dynamiques économiques favorables pour un territoire très « productif »

A l'échelle de la zone d'emploi, sur longue période, la dynamique économique du territoire est positive, sensiblement supérieure à la dynamique observée France entière.

Figure 3 : évolution de l'emploi productif et présentiel (données RP Insee)



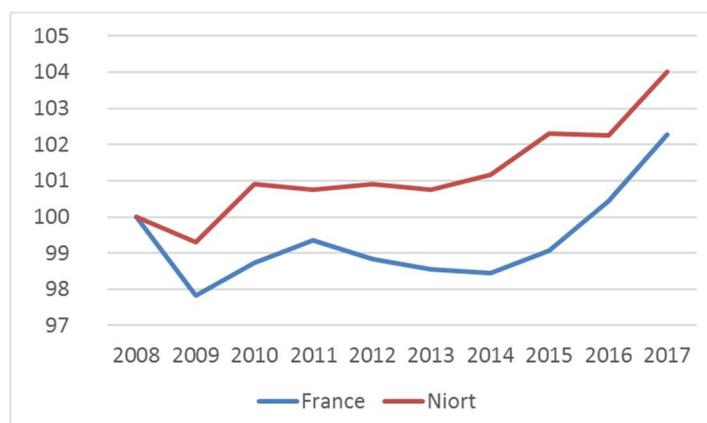
Alors que l'emploi a augmenté de 23% entre 1975 et 2014 pour la France, il a augmenté de 33% sur la zone d'emploi de Niort. Ceci résulte d'une baisse plus faible qu'en moyenne de l'emploi dit productif, et d'une hausse plus forte que la moyenne de l'emploi dit présentiel.

Sur la période, que ce soit en France ou sur Niort, le poids de l'emploi présentiel a fortement augmenté, pour représenter 66% de l'emploi total France entière et 68% sur Niort. Ce résultat est cependant à prendre avec précaution pour Niort : l'activité des assurances est en effet comptabilisée dans l'emploi présentiel, ce qui peut se comprendre pour la plupart des territoires, mais pas pour Niort, où l'activité des mutuelles ne se limite évidemment pas à servir les besoins de la population présente.

De ce fait, si l'on comptabilisait les assurances dans les emplois productifs, l'une des caractéristiques essentielles de la zone d'emploi de Niort serait qu'il s'agit d'un territoire où le poids de l'emploi productif est particulièrement important. Se pose dès lors la question du positionnement stratégique d'entreprises exposées à une concurrence forte (cf. infra).

Si l'on se concentre sur l'évolution de l'emploi privé hors agriculture depuis la crise, on observe que la dynamique de la zone d'emploi a été plus favorable que France entière.

Figure 4 : évolution de l'emploi privé (base 100 en 2008, données Acoess)

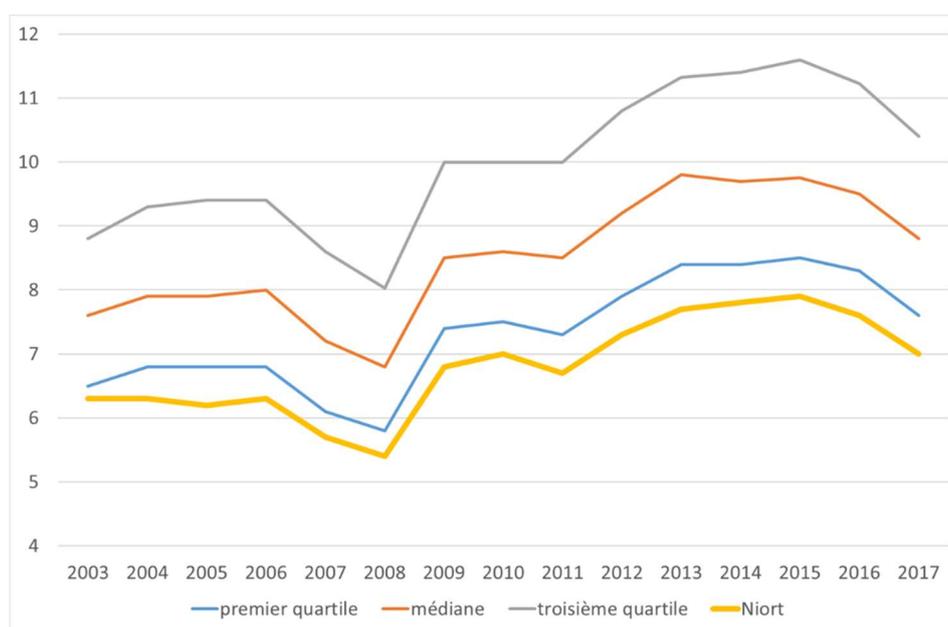


Sur cette période, l'emploi privé est passé de 57 049 à 59 333, soit une hausse de 4,0%, sensiblement plus forte que celle observée en France métropolitaine (+2,3%). Le choc de 2008 a été plus modéré sur Niort que dans l'ensemble du pays, le niveau d'emploi de 2008 a été retrouvé dès 2010, alors qu'il a fallu attendre 2016 pour la France. Les effectifs sur la zone sont restés stable de 2010 à 2014, pour remonter ensuite. Dans l'ensemble des 33 zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine, Niort se place en 4<sup>ème</sup> position en terme de taux de croissance de l'emploi privé, derrière La Teste-de-Buch, Bordeaux et Bayonne.

### Un taux de chômage et des problèmes de recrutement modérés

Le taux de chômage observé sur la zone d'emploi de Niort se situe à un niveau relativement faible, sensiblement inférieure à celui observé France entière.

Figure 5 : évolution du taux de chômage, source Insee



Si son évolution suit la dynamique observée à l'échelle macro-économique, il se situe systématiquement en dessous du premier quartile. La zone d'emploi de Niort se situe donc dans le quart des zones d'emploi au plus faible taux de chômage.

Les données résultant des enquêtes BMO (Besoins en Main d'œuvre) pour 2017 montre en outre que la part des projets de recrutement jugés difficiles est sensiblement plus faible sur le bassin d'emploi de Niort (27%) qu'en Nouvelle-Aquitaine (37%) et en France (37%). Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de problématique de recrutement ou autour de l'évolution des besoins en main d'œuvre sur le territoire (cf. infra).

### Des différences importantes de spécialisation entre les deux territoires

La dynamique des territoires est souvent liée à leur spécialisation, bien plus qu'à leur taille. Il convient donc, pour cerner les opportunités et les menaces qui pèsent sur un territoire, d'identifier précisément ses spécialisations.

A l'échelle des aires urbaines et en se basant sur les données par grandes fonctions d'emploi, il s'avère que l'aire urbaine de Niort est fortement spécialisée sur les fonctions dites métropolitaines : ces dernières représentent 35% des emplois, ce qui place Niort en deuxième position des 771 aires urbaines françaises, derrière Paris. Cette spécialisation résulte plus précisément du poids important de la fonction gestion, en lien avec le secteur des assurances, et, dans une moindre mesure, de la fonction « conception-recherche ». L'aire urbaine se caractérise également par une surreprésentation de la fonction « agriculture ».

L'aire urbaine de Saint-Maixent l'Ecole, de son côté, se caractérise par une surreprésentation des fonctions présentes, d'une part, et « production concrète », d'autre part. Ceci est lié pour partie à la présence de l'ENSOA (comptabilisée dans la fonction administration publique, qui appartient aux fonctions présentes), ainsi qu'à la présence d'activités agricoles et industrielles.

L'analyse de données sectorielles à une échelle plus fine montre que le territoire de contractualisation se caractérise côté Niort par une spécialisation très marquée dans le domaine des assurances, ainsi que dans des secteurs connexes (autour de l'informatique notamment). Côté Saint-Maixent, ressortent l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire, ainsi que les activités autour du transport-logistique.

Dans quelle mesure ces spécialisations influent-elles sur la dynamique globale des territoires ? Pour en juger, l'outil analytique de base mobilisé par les chercheurs est l'analyse structurelle-résiduelle. Cet outil permet de décomposer le taux de croissance de l'emploi d'un territoire en trois éléments :

- Un effet national, compte-tenu de la dynamique observée France entière,
- Un effet structurel, si la zone est plus spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en croissance et/ou moins spécialisée que la moyenne dans des secteurs globalement en déclin,
- Un effet géographique, dit aussi effet résiduel, correspondant à l'écart entre l'évolution observée sur la zone et l'évolution attribuable aux deux premiers effets.

Appliquée aux données du recensement (nomenclature A38), cette décomposition donne les résultats suivants pour la période 2007-2015 :

	Croissance		Ecart		
	Territoire	France	Total	Structurel	Géographique
CA Niort	2.37%	1.22%	1.15%	1.38%	-0.23%
CC Haut Val de Sèvres	0.55%	1.22%	-0.67%	-1.57%	0.81%

La CA de Niort bénéficie d'une spécialisation favorable (positionnement sur des secteurs globalement dynamiques), alors que la CC Haut Val de Sèvres est plutôt spécialisée sur des secteurs globalement en déclin. Sur ce dernier territoire, cependant, les effets « géographiques » montrent que les entreprises en place résistent plutôt mieux que ce que l'on observe en moyenne, France entière.

## Eclairer les enjeux du futur : premières pistes

Même si l'on note des différences significatives entre la CA de Niort et la CC du Haut Val de Sèvre, le territoire de contractualisation, si l'on en juge par tout un ensemble d'indicateurs économiques, est un territoire qui se porte plutôt bien, relativement à la moyenne des territoires français ou aux autres territoires de Nouvelle-Aquitaine. Les premiers éléments résultant de l'analyse qualitative (en cours) montrent cependant qu'il convient d'être vigilant pour le futur.

### L'évolution des besoins en compétence

S'agissant du secteur de spécialisation du territoire de Niort, d'abord : les métiers de l'assurance évoluent sensiblement, sous l'effet de l'évolution des comportements des consommateurs, ainsi que du changement technologique. La tendance qui semble se dessiner est celle d'une réduction des besoins en qualifications moyennes (gestion des sinistres, chargés de clientèle, ...) et d'une montée des besoins de qualification supérieure (actuaire, par exemple).

Or, le territoire n'est pas bien équipé pour faire face à ces besoins : l'IRIAF tente depuis plusieurs années de développer des formations d'actuaire, avec des arguments solides, mais ce « petit monde », très fermé, est plus que réticent. La baisse prévisible des emplois « moyennement qualifiés » interroge également sur l'impact local.

S'agissant des emplois dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie, comme sur de nombreux territoires, se pose la question du recrutement : dans certains cas, le problème qui se pose est celui des formations disponibles, dans d'autres cas, de l'image des métiers, dans d'autres cas encore, de l'emploi du conjoint, ou des problèmes de transport, de logement, de garde d'enfants, etc. Identifier les problèmes les plus saillants, les hiérarchiser, élaborer de premières réponses, est donc indispensables.

### La question des dynamiques sectorielles

La spécialisation niortaise dans le domaine des assurances n'est pas sans poser question. Ce secteur évolue très vite, sous l'effet des comportements des consommateurs, des réglementations, du changement technique.

De nombreuses activités se sont développées en lien, notamment dans le domaine du numérique : dans quelle mesure convient-il d'accompagner la diversification de ces entreprises, dans le cas d'une crise du secteur de l'assurance ?

Le positionnement des entreprises de l'agriculture et de l'agro-alimentaire interroge également : les entreprises sont-elles parvenues à se différencier, à faire en sorte que leurs produits apparaissent comme uniques, ou non ? A défaut, le territoire peut-il les accompagner pour leur assurer une position plus confortable ?

La présence importante de certaines composantes de la sphère publique interroge également : il semble indispensable, compte-tenu par exemple du poids de l'ENSOA sur le territoire de Saint-Maixent, d'avoir un peu de visibilité sur l'évolution des effectifs en son sein.

De manière plus générale, sur la base des travaux menés sur de nombreux territoires, une préconisation que nous pourrions formuler consisterait à financer une « animation

territoriale » : que des personnes soient au contact quotidien des entreprises, pour identifier leurs problématiques communes, et activer les ressources publiques permettant de résoudre leurs problèmes ou de saisir des opportunités.

### La question des relations interterritoriales

Un autre constat général que nous avons pu constater est celui d'un déficit des relations interterritoriales. Développer des collaborations entre la CA de Niort et la CC du Haut Val de Sèvre permet de pallier en partie ce manque. Le développement du Pôle Métropolitain est une autre initiative qui nous semble prometteuse.

L'analyse des flux entre les territoires montre cependant que d'autres collaborations devraient être initiées : à titre d'illustration, le premier territoire de destination des habitants de la zone d'emploi de Niort travaillant en dehors de ce territoire est la zone d'emploi de Poitiers (1 579 sortants chaque jour, 1 926 entrants).

S'interroger, pour chaque problème, sur le territoire pertinent d'intervention, afin de mutualiser les ressources et fédérer les énergies, nous semble un préalable indispensable à une action publique efficace.